

Communiqué de presse

Le mercredi 2 mars 2016

POSE DE LA PREMIERE PIERRE DE RESIDENCES SAFRAN A OUISTREHAM RIVA-BELLA

Ce mercredi 2 mars 2016, Romain BAIL, Maire de Ouistreham Riva-Bella, Gildas Péan, Président de Seri-Ouest, Valery Marcoux, Directeur Régional Seri-Ouest, ont symboliquement posé la première pierre de résidences Safran, rue Emile Herblin.



Illustration non contractuelle

Résidences Safran propose au cœur du bourg historique de Ouistreham Riva-Bella un nouveau cadre de vie bénéficiant de l'ensemble des équipements, commerces et services nécessaires. Composée de deux bâtiments de 18 et 23 logements dont l'architecture contemporaine se réapproprie les éléments de vocabulaire du bâti existant environnant, Résidences Safran a été imaginée et conçue pour le bien-être de ses futurs résidents

Ce programme conforme aux exigences de la réglementation thermique RT 2012 et des règles d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite, vient s'inscrire dans une démarche assumée de développement durable en requalifiant une emprise foncière délaissée importante à l'échelle du bourg,



Résidences Safran développe 41 logements du T1 au T4, des aires de stationnement privatives couvertes en RDC et en sous-sol du bâtiment D ainsi qu'en extérieur. Une grande majorité des appartements bénéficie d'une diffusion de lumière optimale. Les prestations ont été étudiées avec soin afin de correspondre aux attentes et au confort de la vie moderne : prestations de qualité dans les pièces de vie, résidence sécurisée, ascenseur, balcon, terrasse ou jardin pour les logements en rdc, locaux cycles...

A moins de 200m de la Mairie, de la Grande aux Dimes et de l'Eglise Saint Samson, Résidences Safran profite d'un emplacement privilégié au cœur de Ouistreham, commune dynamique, à seulement 14 km de Caen.

Des conditions avantageuses

Pour habiter ou investir, l'acquisition d'un logement neuf peut s'avérer très avantageuse. En effet, sous réserve de remplir l'ensemble des conditions liées au PTZ+ (Prêt à taux zéro), le montant de celui-ci peut atteindre 41.580 euros dans le cadre de l'acquisition d'une résidence principale pour les primo-accédants.

Pour un investissement locatif, la nouvelle loi Pinel permet de réaliser des économies d'impôts en fonction de la durée de location de 6, 9 ou 12 ans.



Illustration non contractuelle

Fiche technique

Livraison : Bâtiment D - 4^{ème} Trimestre 2016
Batiment C - 1^{er} Trimestre 2017

Typologie : du T1 au T4

- T1 : 4
- T2 : 16
- T3 : 17
- T4 : 3

À ce jour, des appartements sont encore disponibles en accession ou en investissement dans chacune des typologies.

Acteurs du projet

- Maîtrise d'Ouvrage : SERI-OUEST
- Architecte : CBA (Christophe Bidaud et Associés)
- Commercialisation : SERI-OUEST

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

À propos de SERI-OUEST

En 30 ans de promotion immobilière, SERI-OUEST est devenu le spécialiste de la construction d'habitations de qualité au cœur de grandes villes de l'Ouest, proche de pôles d'agglomérations ou encore en front de mer. Fidèle à des valeurs de qualité architecturale, de proximité et de respect de l'environnement, SERI-OUEST conjugue ses savoir-faire pour dessiner les cadres de vie de demain.

Contact presse : Sandrine Bissonnier - 02 99 65 99 01 respcom@seri-ouest.fr

Mairie de Ouistreham Riva-Bella

Contact presse : Leticia Rodriguez (Chargée de communication) – 02 31 97 73 19 lrodriguez@ville-ouistreham.fr

